



15<sup>ème</sup> session Groupe de travail de l'Examen Périodique Universel du CDH  
(Genève, 21 janvier au 01<sup>er</sup> février 2013)

## EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA ROUMANIE

### Déclaration de la délégation du Congo

Monsieur le Président,

La délégation du Congo salue la délégation de la Roumanie conduite par SEM. <sup>Mr</sup> Bogdan Aurescu, Secrétaire d'Etat, au Ministère des Affaires Etrangères.  
Nous notons que la Roumanie a déployé beaucoup d'efforts dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du premier cycle de l'EPU dans les domaines législatif, réglementaire et institutionnel notamment dans la lutte contre la torture et les mauvais traitements.

Il en est autant des améliorations considérables réalisées en ce qui concerne les droits des femmes, des enfants et des personnes handicapées particulièrement par la prise de mesures administratives, juridiques et éducationnelles en partenariat avec les Organisations Non Gouvernementales et l'assistance du Conseil de l'Europe et du Programme des Nations Unies pour le Développement.

Le Congo apprécie également les mesures prises en vue de prévenir et de combattre la traite des personnes. L'actualisation régulière des textes, la mise en place de l'Agence Nationale et des Centres Régionaux de Lutte contre la Traite, ainsi que la création du Mécanisme national d'identité et d'orientation sont autant de progrès qui mériteraient d'être relevés.

L'adoption en 2011 de la nouvelle loi sur l'éducation visant à améliorer la qualité de l'éducation et l'augmentation la part du budget de l'Etat consacré à ce secteur ont permis d'une part de baisser sensiblement le pourcentage d'abandon scolaire et d'autre part de former des centaines de jeunes dans des centres spécialisés.

Le Congo encourage la Roumanie à prendre les mesures qui s'imposent en vue de l'intégration et de l'amélioration des conditions de vie des minorités nationales et à prévenir les actes relatifs à la traite des enfants.

Je vous remercie.